

RÉSOLUTIONS DE L'AGA DE 2008
SOMMAIRE DES MESURES PRISES ET DES ORIENTATIONS PROPOSÉES

- 1. Offrir plus de moyens au Comité sur la diversité de la FHCC**
Proposée par : Bleecker Street Co-operative Homes Inc.

Décision de l'AGA : rejetée avec les modifications

Aucune action n'est requise.

- 2. Aider les coopératives dans les quartiers où le taux d'inoccupation est élevé**
Proposée par : Ann Marie Hill Housing Co-operative Inc.

Décision de l'AGA : adoptée

Cette résolution demandait à la FHCC d'axer ses efforts sur l'obtention de nouvelles subventions d'aide assujettie au contrôle du revenu (AACR) pour les coopératives fédérales dans les quartiers où le taux d'inoccupation est élevé.

Depuis l'assemblée annuelle de 2008, la FHCC a continué de faire activement des démarches sur plusieurs enjeux importants, y compris de nouvelles subventions AACR. Nous avons réussi à obtenir 2 milliards de dollars en fonds fédéraux et provinciaux pour rénover les coopératives d'habitation et améliorer leur rendement énergétique. Ce travail a été effectué pendant l'automne et l'hiver 2008-2009. Les membres reconnaissent que la mise sur pied d'un nouveau programme de subventions pour les coopératives d'habitation peut prendre du temps.

L'obtention de nouvelles subventions AACR continuera d'être une priorité majeure de notre programme de relations gouvernementales nationales.

- 3. Honorer les administrateurs bénévoles des coopératives d'habitation**
Proposée par : Conseil d'administration

Décision de l'AGA : adoptée

Cette résolution demandait aux coopératives membres de célébrer l'engagement des conseils d'administration bénévoles.

En 2009, en utilisant notre site Web (mai-juin 2009), nous amorcerons un dialogue avec les coopératives membres pour solliciter des idées pratiques que les coopératives peuvent utiliser pour reconnaître l'engagement des conseils d'administration bénévoles.

- 4. Assurer la croissance du mouvement de l'habitation coopérative**
Proposée par : Church Isabella Residents Co-operative Inc.

Décision de l'AGA : adoptée

Cette résolution demandait au conseil de communiquer chaque année aux membres le travail qu'il effectue en vue de promouvoir la création de nouvelles coopératives au Canada et d'organiser un atelier sur la «croissance du mouvement de l'habitation coopérative» à chaque assemblée annuelle.

De l'information au sujet du travail que fait la FHCC en vue de promouvoir la création de nouvelles coopératives, qui comprend des activités de lobbying à Ottawa et auprès des provinces, sera fournie dans les rapports présentés à la réunion d'affaires de l'Ontario et à la réunion d'affaires nationale. L'atelier sur les relations gouvernementales de cette année, présenté à l'assemblée annuelle, développera certaines idées de communication formulées dans la résolution.

5. Appui à la campagne «De l'argent pour le logement, pas pour la guerre»
Proposée par : CoAction Staff Association

Décision de l'AGA : rejetée

Aucune action n'est requise.

RÉSOLUTIONS TARDIVES

L1. Action fédérale pour remédier à la pénurie de logements abordables du Canada
Proposée par : Conseil d'administration

Décision de l'AGA : adoptée

Cette résolution décrit les objectifs de nos membres en ce qui concerne les mesures fédérales visant à remédier à la pénurie de logements abordables du Canada. Elle forme le fondement du programme des relations gouvernementales nationales de la FHCC pour 2009.

Nos efforts de lobbying depuis l'assemblée annuelle de 2008 ont été efficaces pour aider à obtenir le renouvellement et une hausse du financement fédéral pour l'Initiative en matière de logement abordable. Après cette annonce, nous orientons nos efforts de lobbying pour appuyer le développement de nouvelles coopératives vers les gouvernements provinciaux, qui sont responsables de la mise en œuvre de nouveaux logements abordables, y compris des coopératives d'habitation. Nous continuons de jouer un rôle de chef de file au sein d'une coalition d'organismes voués à promouvoir le logement abordable.

En février 2009, en reconnaissance de nos réussites en matière de lobbying, Nicholas Gazzard a été nommé parmi les 100 principaux lobbyistes du Canada par le Hill Times, le journal parlementaire du Canada.

L2. Sauvons la Thornhill Green Co-operative Homes
Proposée par : Conseil d'administration

Décision de l'AGA : adoptée

Depuis l'AGA, la Région de l'Ontario de la FHCC a travaillé sur plusieurs fronts pour essayer d'empêcher la saisie de la Thornhill Green Co-op, améliorer sa gestion et sa gouvernance, et la ramener sous le contrôle de ses membres.

Devant les tribunaux

Il y a eu trois audiences du Rôle commercial (tribunal de mise sous séquestre) en vue d'essayer d'empêcher la vente et deux audiences devant la Cour divisionnaire. En juillet 2008, la cour du Rôle commercial a rejeté notre motion en vue d'obtenir une injonction temporaire. Nous en avons appelé de cette décision, mais nous avons ensuite retiré notre demande lorsque la Cour divisionnaire a accepté de tenir une audience complète avant que toute action ne soit prise à l'égard de la vente.

Au début d'octobre, la Cour divisionnaire a accepté de tenir une audience de révision judiciaire complète pour examiner la façon dont le gestionnaire de service a traité la coopérative. Nous avons fait valoir qu'il n'y avait pas d'équité procédurale.

Plus tard en octobre, il y a eu une audience de la cour du Rôle commercial au sujet de la motion du séquestre concernant la vente. Frank Bennett, le principal expert du Canada en matière de séquestres, s'est joint à notre équipe juridique. La cour du Rôle commercial a tenu une autre audience au début de novembre au sujet d'une motion que nous avons proposée en vue de retirer le pouvoir de vente du séquestre.

La révision judiciaire a eu lieu le 5 décembre.

Le 11 février, la Cour divisionnaire a rendu son jugement. La Cour a appuyé la Thornhill Green et la FHCC au sujet des points juridiques soulevés, précisant que le gestionnaire de service avait traité la coopérative de façon inéquitable et qu'il avait erré en ne tenant pas compte de la nature et des bénéfices du modèle de l'habitation coopérative lorsqu'il a essayé d'intégrer la coopérative à sa société d'habitation municipale. Toutefois, la Cour a refusé d'annuler la décision de la Municipalité régionale d'essayer de vendre, indiquant que la coopérative aura la possibilité de faire valoir toutes les questions devant la cour du Rôle commercial lorsque celle-ci prendra sa décision. Au mois de mars, nous avons décidé d'en appeler de cette décision.

Au moment de rédiger ces lignes, la cour du Rôle commercial n'avait pas encore rendu son jugement et nous n'avons aucune indication comment le juge pourrait être guidé par la décision de la Cour divisionnaire.

Aide pour la coopérative

Le personnel de la Région de l'Ontario a travaillé en étroite collaboration avec le conseil de la Thornhill Green depuis le printemps pour l'appuyer, organisant régulièrement des réunions et offrant un soutien général.

Travail politique

Le personnel de la Région de l'Ontario a collaboré avec les membres du conseil de la Municipalité régionale de York et du conseil de Markham pour essayer d'ouvrir la porte à des façons de répondre aux préoccupations de la Municipalité régionale de York sans avoir à trancher la question avec une décision juridique. Nous avons effectué trois envois postaux aux membres des deux conseils et, en compagnie des membres du conseil de la Thornhill Green, nous avons rencontré des hauts responsables des deux conseils municipaux en décembre. Nous continuons de transmettre le message que nous et la coopérative voulons travailler avec eux pour répondre à leurs préoccupations tout en permettant à la coopérative de conserver son statut de coopérative.

Sensibilisation communautaire

Nous avons collaboré avec la coopérative pour obtenir des appuis au sein de la collectivité locale. Les membres de la coopérative ont également établi de vastes réseaux avec les membres de la collectivité locale. Nous avons organisé un excellent rassemblement en juillet 2008. Plus de 300 personnes du secteur coopératif local, de la collectivité locale et du mouvement coopératif y ont participé, et certains participants sont venus d'aussi loin qu'Ottawa et Sudbury. Le président de la FHCC, Ken Elliott, s'est adressé aux participants à l'occasion de cette activité.

Le 3 décembre, nous avons organisé un deuxième rassemblement dans une église locale regroupant plus de 150 personnes. Une fois de plus, les membres et les employés des coopératives se sont déplacés de tous les coins de la province pour y assister. Ivy Tait, membre du Conseil d'administration de la FHCC, s'est adressée au rassemblement.

Médias

Nous avons obtenu une excellente couverture médiatique, en particulier dans le journal local, The Liberal, qui a publié régulièrement des articles en notre faveur. Nous avons également bénéficié d'une excellente couverture du réseau de télévision par câble local de Rogers.

La coopérative a mis sur pied son propre site Web pour décrire ses efforts en vue de sauver la coopérative et la Région de l'Ontario a maintenu une section de lobbying spéciale sur notre site en faisant des mises à jour régulières.

Levée de fonds

Des coopératives de partout au pays ont contribué plus de 50 000 \$ au Fonds de défense juridique de la FHCC. Nous avons lancé un nouvel appel de dons en mars.